

Zone de protection marine
du chenal Laurentien



**RAPPORT
ANNUEL**

2024



Contenu



En bref



Objectifs de conservation



Gestion et gouvernance



Espèces caractéristiques



Recherche et suivi



Collaboration et partenariats



Pleins feux sur : les avantages



Surveillance et application de la loi



Sensibilisation et mobilisation



Zones de protection marine établies en vertu de la *Loi sur les océans* du Canada

- | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------|
| 1. Mont sous-marin SĠáan Kínghlas-Bowie | 5. Anguniaqvia Niqiqyuam | 10. Banc-des-Américains |
| 2. Récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte | 6. Tuvaijuittuq | 11. Banc de Sainte-Anne |
| 3. Tang.ġwan – ħaçwiqak – Tsigis | 7. La baie Gilbert | 12. Basin Head |
| 4. Tarium Niryutait | 8. Eastport | 13. Le Gully |
| | 9. Chenal Laurentien | 14. L'estuaire de la Musquash |



En bref



Date de désignation

2019



Superficie

11 580 km²



Contribution aux objectifs de conservation marine

0,20 %



Emplacement

Cette ZPM est située dans une vallée sous-marine profonde à 50 km au large de la côte sud-ouest de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.), dans la biorégion des plateformes de T.-N.-L., dans l'océan Atlantique.



Gérée par

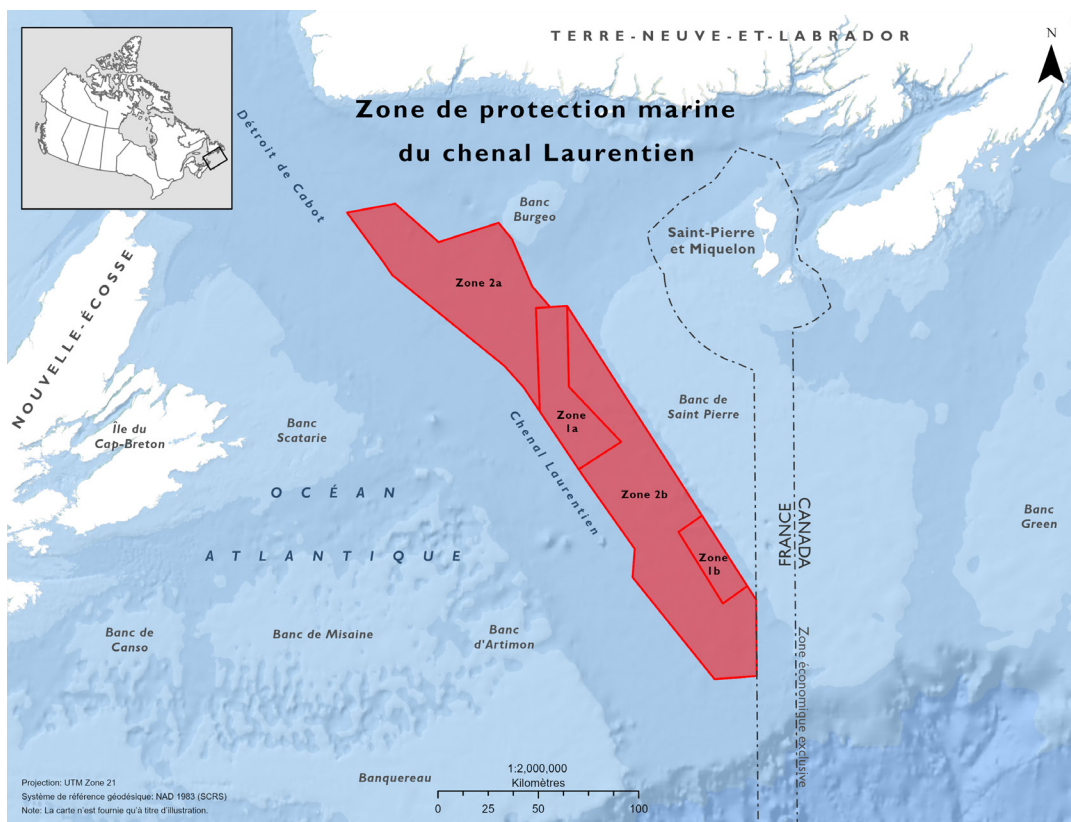
Pêches et Océans Canada (MPO)



Zones

Il y a deux zones de gestion.

- Les zones 1a (2 722 km²) et 1 b (902 km²) sont les principales zones de protection comprenant des zones benthiques sensibles où se trouvent des champs de pennatules uniques, qui offrent le niveau de protection le plus élevé à l'intérieur de la ZPM
- Les zones 2a (3 941 km²) et 2 b (4 343 km²) sont les zones de gestion adaptative qui accueillent des activités compatibles avec les objectifs de conservation



Carte de la zone de protection marine du chenal Laurentien.



Objectifs de conservation

- Protéger les coraux, notamment les concentrations importantes de pennatules, des effets nuisibles découlant des activités humaines
- Protéger l'aiguillat noir, la maraîche et la raie à queue de velours de la mortalité attribuable aux activités humaines
- Promouvoir la survie et le rétablissement du loup à tête large et de la tortue luth en atténuant les risques de dommages causés par les activités humaines



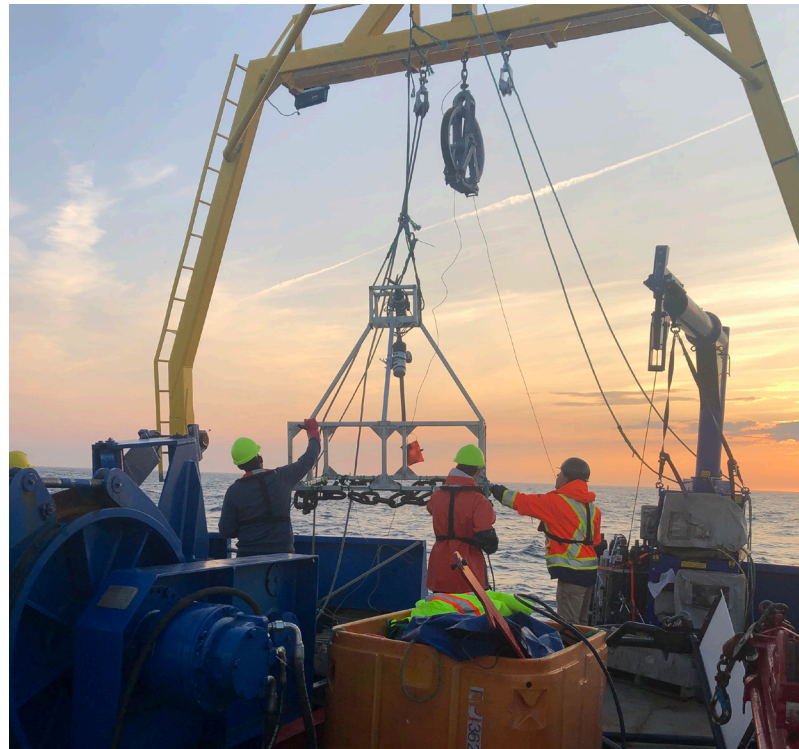
Photo d'une plume de mer. Crédit photo : MPO.



Gestion et gouvernance

La gestion continue de la ZPM du chenal Laurentien, depuis sa désignation en 2019, comprend principalement l'examen et l'évaluation des demandes de plans d'activités de recherche et de surveillance ou d'activités éducatives que veulent réaliser les promoteurs dans la ZPM. En 2024, quatre plans d'activités ont été reçus et approuvés, après qu'on a convenu de conditions et de mesures d'atténuation. La plupart de ces activités scientifiques ont été menées par le MPO et, dans certains cas, par le MPO associé

à un partenaire de l'industrie ou du milieu universitaire. De plus, on a approuvé un plan d'activités pluriannuel qui a commencé en 2024 et dont les travaux continueront jusqu'en 2029. Dans le cadre de ce plan d'activités pluriannuel, on entreprendra des activités d'intervention d'urgence auprès des mammifères marins dans la ZPM.



Programme de surveillance de la ZPM du chenal Laurentien. Crédit photo : Marine Institute.

En 2024, les travaux se sont poursuivis en ce qui concerne la rédaction du premier plan de gestion de la ZPM du chenal Laurentien, qui portera sur une mise en œuvre de 5 ans de 2025 à 2030.

En outre, le processus de création d'un comité consultatif pour la ZPM du chenal Laurentien s'est poursuivi en 2024. Le comité consultatif sera probablement composé de représentants :

- du gouvernement fédéral;
- des gouvernements provinciaux;
- de l'industrie;
- de la Première Nation de Miawpukek;
- d'organisations non gouvernementales environnementales;
- du milieu universitaire.



Espèces caractéristiques

La ZPM est unique en raison de son grand nombre de coraux, y compris *Pennatulaceans* (plumes de mer), qui sont des coraux en forme de fouet qui mesurent plus de 2 mètres de hauteur. Les plus grands champs de plumes de mer dans la biorégion se trouvent dans le chenal Laurentien, avec 6 espèces observées jusqu'à présent. Les coraux comme les plumes de mer jouent un rôle important dans les écosystèmes marins, car ils soutiennent le cycle de la matière organique, stabilisent les substrats et fournissent des habitats structuraux 3D uniques aux poissons et à d'autres espèces pour qu'ils se :

- nourrissent;
- reproduisent;
- cachent de leurs prédateurs.

Les zones de grande diversité de coraux présentent une corrélation positive avec une richesse, une densité et une diversité élevées des espèces de poissons.



Plume de mer et sébaste dans la ZPM du chenal Laurentien.
Crédit photo : MPO-GCC.



Recherche et suivi

En 2024, le Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCCS) du MPO a publié une [approche de surveillance scientifique pour la ZPM du chenal Laurentien](#). Ce rapport a permis de déterminer les sites de référence et de formuler des recommandations sur le suivi écologique pour le plan de gestion provisoire et le plan de suivi provisoire. D'autres publications scientifiques liées à la ZPM du chenal Laurentien ont été publiées en 2024 :

- Morris et ses collaborateurs (2024) ont étudié la puissance statistique du relevé plurispécifique au chalut du MPO pour évaluer les changements dans certaines espèces visées par l'objectif de conservation ainsi que l'imagerie du fond marin pour évaluer les plumes de mer
- Thayer et ses collaborateurs (2024) ont examiné les changements climatiques associés à l'habitat de la morue franche dans les aires marines de conservation, y compris la ZPM du chenal Laurentien
- On a également publié un guide d'images *in situ* de la faune de la ZPM du chenal Laurentien (Command et al. 2024) pour faciliter l'identification des espèces au moyen de l'imagerie et accroître la cohérence de l'annotation de l'analyse d'imagerie, en particulier aux fins du suivi des communautés benthiques dans la ZPM

Bien qu'il n'y ait pas eu d'études de suivi dirigé dans la ZPM en 2024, 2 relevés scientifiques à long terme ont mené des activités d'échantillonnage régulières dans la ZPM et ses environs, notamment le :

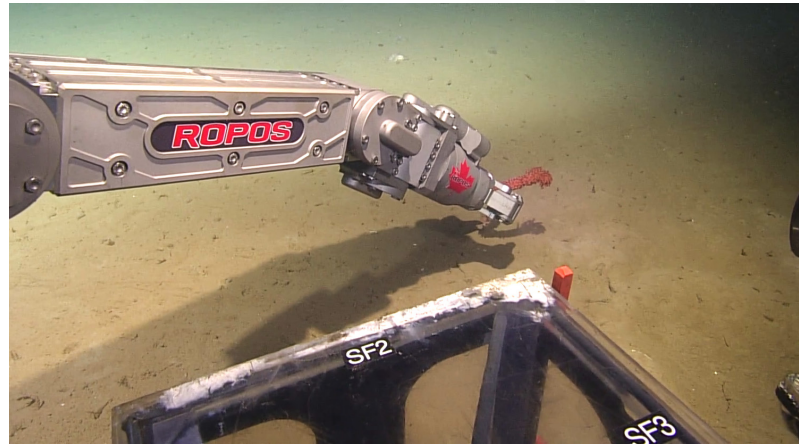
- relevé plurispécifique de printemps du MPO;
- Programme de monitoring de la zone Atlantique (collecte de données océanographiques).



Déploiement d'une rosette de conductivité, de température et de profondeur aux fins du suivi des conditions océanographiques dans la ZPM. Crédit photo : MPO.

En 2024, le MPO a poursuivi ses recherches sur les mammifères marins dans la ZPM et dans les environs. On a réalisé des transects aériens pour identifier les mammifères marins dans la zone. Au cours de la dernière décennie, on a déployé des enregistreurs acoustiques autonomes à l'intérieur et à proximité de la ZPM afin de recueillir des renseignements sur le paysage sonore sous-marin de la zone.

Un suivi écologique est en cours sur la situation et les tendances des espèces clés et sur l'évaluation de la faisabilité de l'approche de suivi scientifique dans cette ZPM. Les recherches futures se concentreront sur les lacunes restantes dans les connaissances.



Échantillonnage benthique à l'aide du véhicule océanographique télécommandé (ROPOS). Crédit photo : MPO.



Appareil photo appâté. Crédit photo : MPO.



Collaboration et partenariats

Comme l'an dernier, l'accord de contribution avec le Marine Institute (MI) de l'Université Memorial qui a été signé en 2021 a continué d'appuyer le suivi des zones de conservation marines extracôtières, y compris la ZPM du chenal Laurentien, en 2024. Le MI continue d'utiliser ses capacités technologiques, de recherche et de formation pour faire progresser les méthodes de surveillance des aires marines de conservation dans la région de T.-N.-L. en collaboration avec le MPO.

Le MPO copréside le comité directeur de la surveillance avec le MI pour superviser l'administration du projet, choisir les sites de surveillance prioritaires et déterminer les possibilités mutuelles de recherche marine et plus encore. Ce processus de collaboration s'appuie sur son expertise et celle du MPO et contribue à l'élaboration d'un programme de surveillance écologique durable à long terme. En 2024, ce partenariat s'est poursuivi pour :

- renforcer les capacités de réseautage et de surveillance (p. ex. le partage d'équipement);
- mener des activités de sensibilisation et promouvoir la connaissance de l'océan par la mobilisation des médias et l'éducation du public (p. ex. médias sociaux et [blogues](#)).



Mise à l'eau au site de Holyrood du Marine Institute.
Crédit photo : MPO.



Pleins feux sur : les avantages

Écologiques

Cette ZPM protège l'habitat essentiel de nombreuses espèces marines et il s'agit d'une des rares zones au Canada qui interdit toute activité de pêche commerciale, ce qui favorise des résultats positifs en matière de biodiversité et peut contribuer au rétablissement des espèces en péril (p. ex. le loup à tête large et la tortue luth). La ZPM abrite les plus fortes concentrations de plumes de mer dans la biorégion et protège un large éventail d'espèces et d'habitats. L'aiguillat noir et les raies à queue de velours juvéniles sont présents en grand nombre partout, et au moins 20 espèces de baleines et de dauphins utilisent la zone pour se nourrir et migrer.

Socioculturels

En raison de son éloignement, cette ZPM fait face à un défi unique pour ce qui est de mobiliser le public à l'échelle de la collectivité. Bien que la pêche commerciale ne soit pas autorisée dans la ZPM, les activités de pêche autochtones à des fins alimentaires, sociales et rituelles peuvent soutenir la sécurité alimentaire. En outre, la recherche scientifique et les activités de suivi et d'éducation sont communes, et ces collaborations favorisent l'intendance des océans par le partage des connaissances. La connaissance de l'océan par le public est également soutenue par des événements annuels liés à la Journée mondiale des océans.



Économiques

Cette ZPM existe dans des eaux qui, historiquement, ont été largement exploitées par plusieurs pêches commerciales; toutefois, l'importance écologique de la biodiversité que renferme la ZPM nécessite la fermeture de toutes les activités de pêche. Cette ZPM contient un habitat d'alevinage et est un refuge pour les espèces en voie de disparition et en péril. La protection des zones marines riches en biodiversité peut offrir des retombées bénéfiques futures (grâce au déplacement des poissons à valeur commerciale des ZPM vers les zones de pêches ouvertes) et à l'augmentation des activités touristiques (c.-à-d. l'observation des mammifères marins).



Surveillance et application de la loi

Les agents de Conservation et Protection (C et P) du MPO effectuent le suivi et la surveillance de la ZPM à l'aide de plateformes de surveillance aérienne en enregistrant les activités pendant les patrouilles régulières dans la division 3Ps de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord Ouest (OPANO). Les agents de C et P effectuent également une patrouille aérienne spécialisée par mois dans la ZPM. Étant donné l'éloignement de la ZPM, l'avion Dash-8 constitue une plateforme efficace pour appuyer les activités d'application de la loi en temps réel. Cet aéronef de surveillance aérienne possède un équipement de surveillance à la fine pointe de la technologie et est un aéronef de patrouille maritime à long rayon d'action. Une surveillance est également assurée à bord des patrouilleurs semi-hauturiers, lors du transit dans la division 3Ps de l'OPANO, à destination et en provenance de la région de Terre-Neuve-et-Labrador. C et P effectue également des inspections au port des navires de pêche autorisés à pêcher dans la division 3Ps de l'OPANO qui ont pêché à proximité de la ZPM.

Le Centre de surveillance des pêches (CSP) de la région de Terre-Neuve-et-Labrador surveille quotidiennement l'activité des navires de pêche dans la ZPM à l'aide du système de surveillance des navires de Pêches et Océans Canada. Le Centre des opérations et de la sécurité maritime produit également des alertes à l'aide du système d'identification automatique. Lorsqu'une activité de pêche potentielle est détectée, un suivi supplémentaire est effectué au CSP afin que l'on détermine s'il y a eu une non-conformité potentielle et si un renvoi aux agents de C et P est nécessaire à des fins d'enquête.

Il y a eu 3 infractions potentielles en 2024, toutes liées à la pêche à l'intérieur de la ZPM, ce qui est interdit. Dans ces 3 cas, un est actuellement devant la cour, un autre est en révision et le dernier fait actuellement l'objet d'une enquête.



Agents de Conservation et Protection. Crédit photo : MPO.



Sensibilisation et mobilisation

Des possibilités d'échange d'information et de collaboration sur la gestion et la surveillance de la ZPM du chenal Laurentien sont en cours à l'intérieur et à l'extérieur du MPO depuis sa création en 2019. Par exemple, le programme de surveillance écologique de la ZPM du MPO et de son partenaire universitaire, le MI, aide les étudiants à en apprendre davantage de manière pratique sur les sciences océaniques. Ce

programme permet aux étudiants universitaires de réaliser le travail de terrain nécessaire à l'obtention de leurs diplômes et certifications. Pour mettre en lumière certaines des activités du programme, les étudiants du MI ont créé un [blogue](#), qui donner les détails du projet.

D'autres activités d'éducation et de sensibilisation visant à soutenir la conservation marine à T.-N.-L. ont permis de mettre en évidence les objectifs de gestion de cette ZPM. Des activités éducatives et amusantes visant à informer sur la conservation des océans et de la ZPM du chenal Laurentien ont été organisées lors de la Journée mondiale des océans 2024 à St. John's (T.-N.-L.), qui était ouverte au public.

En novembre 2024, le MPO a présenté un exposé sur la ZPM et les programmes sur les espèces aquatiques envahissantes aux étudiants

du MI, après lequel ces derniers ont fait une visite de laboratoire du Centre des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest à St. John's. Cette séance d'information a permis aux étudiants de mieux comprendre la conservation marine et le travail connexe effectué à T.-N.-L.



Présentation aux étudiants du Marine Institute.
Crédit photo : MPO.

Publié par :

Pêches et Océans Canada.

Région de la capitale nationale 200 rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6

Also available in English.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2026

Cat. No. Fs1-104F-PDF ISSN 2818-6923

On doit citer la publication comme suit :

Pêches et Océans Canada. 2026. Rapport annuel de la zone de protection marine (ZPM) du chenal Laurentien 2024. Rapport annuel. Zone de protection marine du chenal Laurentien. 9 p.